

Communications diverses

«M. LE MAIRE : Vous avez comme chaque année sur vos tables un CD sur le compte administratif et le bilan de l'action municipale. C'est un procédé que nous utilisons maintenant car il est particulièrement plus économique que le papier. Il existe encore quelques copies papier mais nous distribuons assez largement le CD, plus facile à expédier et à diffuser et on préserve ainsi quelques arbres de la forêt amazonienne, n'est-ce pas Monsieur CYPRIANI ?

Vous avez aussi sur vos tables une gourde «La Bisontine». Vous pouvez comme moi la mettre sur votre vélo, comme moi aussi vous servir de votre vélo une fois tous les trois mois ! Vous pouvez l'utiliser quand vous courez, enfin c'est très pratique. Elle est en vente à 2 €. Avec Christophe LIME nous vous présenterons bientôt peut-être la Bisontine gazéifiée. On avance mais il y a des problèmes de droits d'auteur, c'est compliqué en fait, on a déjà choisi la grosseur des bulles mais après, du travail reste à faire. Mais il n'y a pas d'eau dans le gaz de la majorité municipale, loin s'en faut ! Et c'est très bien ainsi.

M. Bernard LAMBERT : Pour mon information personnelle mais aussi celle de l'assemblée, je voudrais savoir qui est destinataire des documents compte administratif et bilan d'action municipale que vous donnez sur Cdrom ?

M. LE MAIRE : Les conseillers municipaux, les grandes administrations de l'Etat, les autres collectivités, les administrations, des grandes villes de France, les partenaires bancaires, les villes franc-comtoises, les parlementaires, la presse bien sûr et lorsque nous allons parler du budget dans les quartiers, il est à disposition de ceux qui le souhaitent. Donc si vous en voulez quelques-uns, cela ne pose pas de problème.

Je précise, avant d'entamer l'ordre du jour que Marie-Guite DUFAY va arriver. Elle a hésité entre être sur le terrain ce soir ou venir au conseil municipal ; elle a choisi de venir au conseil municipal, c'est tout à son honneur, donc elle sera là aux alentours de 19 h puisqu'elle me représente pour l'instant à une manifestation. Elle m'a demandé de bien vous préciser qu'elle ne voulait pas négliger le conseil ce soir, d'autant plus qu'il est important puisqu'il s'agit d'y débattre du compte administratif.